

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU SAMEDI 12 JUIN 2004 à RUEIL MALMAISON

Le Président, après avoir remercié les élus présents, rappelle brièvement le fonctionnement du Comité Régional :

Les Commissions émettent des projets qui sont détaillés lors de leurs réunions. Ces projets sont présentés aux membres du Comité Directeur qui les entérinent.

Le Président a pris contact avec le Conseil Régional et a présenté fin avril un dossier de convention d'objectifs. Le montant demandé est de 110 000 €. Ce dossier passera à l'assemblée générale du Conseil Régional. Les projets qui seront financés le seront jusqu'en 2008. Nous serons alors assurés de recevoir la même somme jusqu'en 2008. Nous serons donc fixés en juillet.

Il y a eu un souci lors du championnat régional Beursault du 8 mai 2004. Il s'agit d'un problème de tenue des élus du Comité Régional. Il va falloir réfléchir à l'achat éventuel de tenues pour tous les élus du Comité Régional. Ce sera alors au détriment d'autres projets.

La F.F.T.A. a envoyé un projet de statuts pour les ligues. Ces statuts devraient être adoptés pour 2005. S'ils sont adoptés, les Présidents des départements n'auront plus aucun pouvoir, d'autant plus qu'ils ne pourront plus être membres de droit. Ils ne seront plus représentés au niveau de la région, le Président de club vote pour son département. La Ligue propose des délégués qui votent.

Bénédicte CARDIN est seule pour étudier les statuts. Il est nécessaire qu'une équipe étudie avec elle.

Contrairement à ce qui avait été annoncé lors de l'assemblée générale du 13 mars 2004, aucune convention n'a été signée avec la F.F.T.A. . Nous risquons de perdre environ 9000 €.

Chaque Championnat Régional est doté d'un jury d'appel et d'un conseiller technique.

La DR Fédéral de MORANGIS a été annulée pour cause de ciblerie défectueuse (ciblerie du département de l'Essonne). Il y avait 46 cibles dans le local du département. Il a été proposé à tous les clubs de prendre un résultat de Fédéral (même antérieur) et ce jusqu'au 25 juin pour les arcs classiques, pour les classements. La finale des DR est vers le 10 juillet. Les arcs à poulies ont jusqu'au 31/08/2004. Ces résultats sont sur le même principe que le Fita

Trésorerie :

Le Trésorier annonce que le contrat avec le Cabinet comptable PROGESTION a été résilié. Le contrat ne correspondait pas à ce que la nouvelle équipe attend d'un cabinet comptable. Sur 4 ans, il n'y a jamais eu de rapprochement bancaire, le logiciel CIEL n'était pas connu du cabinet. Un nouvel expert comptable va se charger de remettre à niveau la comptabilité. De plus, le montant de ses honoraires est très intéressant. Il n'est nullement question de mettre un doute sur la véracité des comptes de l'ancien Trésorier, Alain RIVEREAU. Il s'agit de nomenclatures différentes, d'intitulés de comptes spécifiques aux Associations.

Le Trésorier a également fait une analyse des feuilles de paie des deux salariés. Il est décidé de les augmenter au 1^{er} juin selon d'indice du coût de la vie.

Commission sportive :

Les projets présentés ont un objectif : l'avenir. Ce sont des projets à long terme. Il faut faire grimper les performances des archers.

Toutes les DR ne sont pas obligatoires. Un éventail de championnats est proposé et les gens choisissent.

- filière cible :

Ces DR s'appellent : Excellence (niveau 1) et (Honneur niveau 2). Il y aura 16 équipes dans chacune des DR.

Niveau excellence : 2x70 m avec duels (3 fita). L'inscription annuelle sera de 150 € pour 4 tireurs

Niveau honneur : 2 concours à 18m, 1 fédéral, 1 Fita avec duels par équipe
Quatre tireurs par équipe. L'inscription annuelle pour 4 tireurs sera de 100 € pour 4 compétitions.

Les organisateurs seront aidés financièrement par le Comité Directeur. Une aide sera également donnée aux équipes qui iront en finale nationale.(voir tableaux en annexe)

Il y aura des Divisions Départementales ; chaque département devra faire son règlement. Il y aura une finale de tous les départements pour aller en DR honneur. Il y aura une réunion avec les organisateurs potentiels pour expliquer ce que le Comité Régional veut et attend.

Une DR campagne, calquée sur ce qui se fait au niveau national va être mise en place. Le nombre de participants par concours de tir en campagne a diminué. Il n'y a pas assez de concours en Ile de France et les tireurs sont obligés d'aller dans d'autres départements. Quatre compétitions seront obligatoires en Ile de France. Il y aura 16 équipes de 4 tireurs : 2 tireurs de chaque équipe par peloton, dans 2 pelotons consécutifs. Les 3 premiers clubs iront à la finale nationale. (voir tableaux en annexe).

Une DR Nature et 3D : 6 organisateurs sont nécessaires. Il y aura le choix pour les armes. Chaque équipe sera composée de 3 tireurs (1 arc à poulies, 1 arc nu ou chasse, 1 arc droit nu). (voir tableaux en annexe).

Pour les championnats régionaux, un contrat sera établi entre le Comité Régional et les organisateurs. L'aide est fixée à 1 500 €(1 000 avant la compétition et 500 après).

La réunion d'harmonisation du calendrier Salle s'est très bien passée. Le calendrier sera en ligne pour les saisons prochaines : les gens pourront poser directement sur le site leurs dates. A une date fixe les organisateurs auront une réunion.

Commission Communication et Informatique :

Cette commission est au service du Comité Directeur. Chaque commission a la possibilité de dire ce qui doit être communiqué, donner ses priorités et faire remonter les informations.

Les supports électroniques sont privilégiés mais il faut garder une édition « papier ».

Une édition mensuelle d'une page recto verso de l'Echo des Archers est prévue. Elle sera également sur le site (www.tiralarcidf.com).

Commission des arbitres :

En projet, un récapitulatif des actions soit fédérales, soit franciliennes. Un arbitre fédéral doit arbitrer 5 concours en Ile de France.

Sous commission « des litiges » : le Président en est Jean Yves FLEURANCE. Il y aura dans cette sous-commission un arbitre ayant une position vis-à-vis du droit (Thierry de France). Il y a la possibilité de choisir parmi les arbitres de chaque département.

En ce qui concerne les nouveaux feux, c'est l'arbitre responsable qui doit manipuler la télécommande.

Le 28 août, une réunion de formation des arbitres est prévue au niveau national. Guy BERNIN recueille les inscriptions.

Commission administrative :

- Mise en place de fiches techniques juridiques et fiscales sur le site. Deux fiches sont déjà sur le site.
- Les statuts pour les ligues, comités régionaux et des départements doivent être mis en application pour 2005, juste avant l'AG de la FFTA (au moins 3 semaines), selon la FFTA. La réflexion sur les statuts est très importante et un certain nombre d'élus vont y participer.

Commission formation :

Deux réunions ont déjà eu lieu mais il y a de moins en moins de monde.

Dates des stages :

Forum entraîneur, journée d'information, 12 décembre 2004

Stage entraîneur de club : 20, 21 novembre 2004, 4, 5 décembre 2004, 22, 23 janvier 2005. Pré requis : 18 ans et 2 ans de licence. L'examen aura lieu le 12 et*/ou le 13 mars 2005.

Animateur été : du 20 au 25 février 2005, du 25 au 29 avril 2005. Pré requis : diplôme d'initiateur (même avant l'examen) ou un niveau IV pour une formation de 40 heures, sinon la formation sera de 80 heures, 18 ans à la date de l'examen.

Stages jeunes : du 25 au 29 octobre 2004 à Montry, du 21 au 25 février 2005, du 25 au 29 avril 2005.

En ce qui concerne les formations au niveau régional, trois départements ont répondu pour les formations d'initiateur.

Stage WINFFTA : pour la gestion du logiciel des concours auprès des clubs qui organisent : 9 et 10 octobre 2004. Il y a une possibilité de faire ces stages dans les départements, Christian HEZELY peut se déplacer.

Pour les stages : OBLIGATION D'AVOIR UNE TENUE DE SPORT ET DES CHAUSSURES DE SPORT.

Pour les stages jeunes, les Parents s'engageront à dire si leur enfant a des devoirs ou non.

En réunion de bureau il a été décidé que la prise de licence pour les stagiaires n'étant pas licenciés (ex. UCPA) se ferait à tour de rôle dans les départements franciliens.

ETR : La mise en place a eu lieu en janvier 2003. Le fonctionnement de janvier à septembre 2003 a été fait par les membres de l'ETR en tant que bénévoles. Il y avait eu une subvention à destination de 8 membres (128 € pour la saison).

Pour 2004, 6 400 € seront répartis sur l'ensemble de cette équipe. Les rémunérations sont à hauteur de l'investissement. Un recensement va être fait des BE d'Ile de France et un courrier sera adressé pour demander s'ils veulent faire partie de l'ETR. Une convention sera signée et engagera le BE à faire une année sur certaines missions ponctuelles contre rémunération. Il y aurait un roulement. Nous avons aussi la possibilité de demander à des entraîneurs d'effectuer des missions qui seraient rémunérées uniquement pour les frais de déplacement. Il serait intéressant que les membres de l'ETR puissent être identifiés (achat de tee-shirts).

PARIS 2012 :

Patrick JEAN a été à une réunion au niveau de la ville de Paris et de la Région. Le CIO a fait la sélection de 5 villes le 18 mai dernier : Paris, Madrid, Londres, New York et Moscou. Après les jeux d'Athènes deux sondages anonymes seront mis en place auprès de la population :

- 1 par Paris et les groupements d'intérêt (partenaires)
- 1 par le CIO en janvier 2005

Il serait souhaitable d'obtenir 80 à 90 % d'adhésion. La désignation de la ville se fera en juillet 2005. Si Paris est désignée, le tir à l'arc se passera à Auteuil. Les équipements se répartiraient comme suit :

- 44 % équipements existants
- 50 % équipements supplémentaires (resteraient 25 % et 25 % seraient recyclés)
- 6 % prévus

Le budget : 30 milliards d'euros (référence Sydney), 120 000 emplois sur la région. Le village olympique serait situé à Batignolles.

Commission Jeunes :

Il y aura un spécial jeunes par département. Il sera fermé aux jeunes ayant fait un podium Ligue et championnat de France. Mise en place pour un an

Interdépartemental : les départements veulent le garder. Il deviendrait un complément de la DR Jeunes.

Mise en place de la détection des jeunes. Il faut structurer des actions pour les jeunes et suivre les espoirs régionaux (cadets/juniors). La détection est devenue une « commande » fédérale. Le public concerné est : Benjamin 2, Minime 1 et 2, cadet 1. La finalité est de trouver les meilleurs pour les pôles espoirs et France.

Des regroupements départementaux sont programmés au mois de novembre. Ils seront organisés et gérés par un membre de l'ETR dans la mesure du possible. Tous les départements devront les faire à la même date, et selon des protocoles et tests déterminés. Cette première étape se substituerait aux stages FFTA ; Après les tests, les résultats seront mutualisés et nous prendrons un certain nombre de jeunes. Après il y aura un suivi d'entraînement selon l'échéancier suivant :

- En novembre 2^{ème} ou 3^{ème} week-end) 8 regroupements départementaux
- De janvier à juin encadrements départementaux (3 h d'entraînement par mois)

Commission de discipline :

Trois départements seulement ont répondu au courrier de Christian DELOBELLE, une relance va être effectuée avant les vacances.